



COMMUNIQUE DE PRESSE

Fondation Félix Chomé

Les résidents découvrent leur futur environnement

Luxembourg, le 28 juin 2011 - Après plus de trois décennies de bons et loyaux services, la résidence pour seniors créée et gérée à Luxembourg par la Fondation Félix Chomé sera remplacée par un nouvel immeuble construit à deux pas du premier. C'est dans ce lieu de vie moderne, confortable et sécurisé, comptant une soixantaine de studios, que la Fondation poursuivra son action en faveur du logement des personnes âgées autonomes et à revenu modeste.

La conception de la future résidence a été confiée au bureau Georges Reuter Architectes s.à r.l. tandis que le pilotage du projet est assuré par Paul Wurth S.A. Parmi les autres principaux intervenants, citons encore le bureau d'études statiques Daedalus Engineering s.à r.l. ainsi que le bureau d'études techniques Betic S.A.

La présentation de ce projet architectural d'envergure a également été l'occasion pour les résidents de découvrir la nouvelle identité visuelle de la Fondation développée par l'agence Interpub'. Conçu à partir des initiales de l'établissement formant une entité géométrique simple aisément identifiable, le nouveau logo combine le gris foncé de la typographie avec un jaune lumineux, symbole de vie et d'énergie.

Marquée du sceau de l'innovation et de la modernité, cette double présentation témoigne du dynamisme de la Fondation. En même temps, elle illustre sa volonté d'aller de l'avant afin de continuer à proposer aux seniors un cadre de vie à l'échelle humaine et à un prix accessible.

En photo:

Des résidents entourés de membres du conseil d'administration, du staff de la Fondation et des représentants du bureau Georges Reuter Architectes s.à r.l. ainsi que des sociétés Paul Wurth s.a. et Interpub' s.a.

La Fondation Félix Chomé a été créée en 1972 suite à la donation faite par Madame Alice Chomé-Bastian après le décès de son époux, Monsieur Félix Chomé, ancien directeur-général et président de l'ARBED. Ce geste généreux a permis, depuis, la construction et la gestion d'une résidence pour personnes âgées à revenu modeste, accueillies selon un principe de neutralité politique et religieuse, idéologique et philosophique. La Fondation Félix Chomé bénéficie du statut de « Logement Encadré Pour Personnes Agées », reconnu par le Ministère de la Famille.

Fondation Félix Chomé

50, rue d'Eich L-1460 Luxembourg

Tél. 43 60 01 81

Fax 43 60 01 85

Email fchome@pt.lu